



HAL
open science

Passés et actualité d'un ensemble urbain d'origine coloniale

Mercedes Volait

► **To cite this version:**

Mercedes Volait. Passés et actualité d'un ensemble urbain d'origine coloniale. Mélanges offerts à Jean-Claude Vatin, 2008. halshs-00654837

HAL Id: halshs-00654837

<https://shs.hal.science/halshs-00654837>

Submitted on 23 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mercedes Volait

« Passés et actualité d'un ensemble urbain d'origine coloniale : Héliopolis (1905-2005) »

in *Mélanges offerts à Jean-Claude Vatin*, Alain Roussillon, Ghislaine Alleaume et Iman Farag (dir.), Le Caire: Cedej, 2008.

Il est mille et une manières de raconter l'histoire d'une ville, selon que l'on s'intéresse à sa matérialité ou à son urbanité, à ses gens ou à ses pierres, à ses notables ou à ses indigents. Plus encore sans doute, lorsque celle-ci met aux prises, sur la temporalité ramassée d'un court XX^e siècle et dans un contexte politique heurté, des cultures et sociétés d'horizons divers, comme c'est le cas d'Héliopolis, création suburbaine en terre nilotique sous domination britannique, émanation de capitaux belges à relais local et hexagonal, devenue au fil des années lieu d'accueil des diasporas proche-orientales, résidence privilégiée de la classe moyenne copte et adresse prisée de maintes personnalités politiques. Et à coup sûr pour qui aime à varier l'angle de vue, à cerner un objet par ses multiples faces et à remettre inlassablement sur le métier impressions, spéculations et interprétations. La posture dérive sans conteste de la leçon réflexive et « déconstructionniste » que Jean-Claude Vatin¹, de retour des Etats-Unis, dispensa avec constance et générosité à la petite cohorte d'apprentis-chercheurs gravitant alors autour des instituts français au Caire, même si les conclusions personnelles tirées de *l'Orientalisme*² – lecture obligée de l'époque et du milieu « aires culturelles », inspiratrice jusqu'à ce jour d'innombrables travaux dans bien d'autres domaines – ont pris avec le temps un tour plus nettement critique. Au delà des controverses enflammées suscitées par l'ouvrage, devenues elles-mêmes objet de commentaires³, la tentation est en effet grande d'objecter que l'orientalisme d'Edward Saïd est une création sans doute aussi

¹ Philippe LUCAS et Jean-Claude VATIN (dir.), *L'Algérie des anthropologues*, Paris : Maspero, 1975.

² Edward SAÏD, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris : Seuil, 1980.

³ Alexander L. MACFIE, *Orientalism*, Londres : Longman, 2002.

artificielle, subjective et illusoire, que put l'être l'Orient des Occidentaux, et que la rhétorique puissante du propos rencontre là une limite forte. Reste l'essentiel : la conscience de la relativité des « vérités » de l'interprétation comme des biais introduits par les convictions partisans et, en temps de « doute épistémologique » suscité par l'effondrement des grands systèmes explicatifs à base idéologique, un impératif méthodologique : à tout le moins expliciter l'appareil interrogatif mis en œuvre, s'efforcer de rendre le raisonnement transparent.

La question que les fils tirés ici ont pour but d'éclairer, par sédimentations successives, pourrait se formuler ainsi : quelle chair et substance l'histoire hachée, plurielle et changeante d'Héliopolis peut-elle donner au phénomène d'appropriation patrimoniale des traces matérielles du passé colonial ? L'interrogation s'ancre dans l'actualité la plus immédiate : le centenaire d'Héliopolis a été célébré en mai 2005 au Caire sous le haut patronage de Suzanne Mubarak à l'initiative d'une équipe rassemblant des protagonistes égyptiens, belges et français et a donné lieu à un ensemble d'actions à caractère patrimonial. La question concerne plus largement la redécouverte, depuis un peu plus d'une décennie, de l'histoire moderne, pré-nassérienne, du pays et du legs architectural et urbanistique qui en a résulté⁴ : l'irruption dans le présent d'Héliopolis est en liaison directe avec l'invention patrimoniale de la « Belle Epoque » en Egypte⁵. Mais le questionnement déborde aussi les frontières égyptiennes : du Maroc à la Turquie, les regards portés sur le moment colonial⁶, sur l'hégémonie politique et culturelle de l'Europe dans la région, sur sa présence architecturale dans les paysages construits contemporains, là-bas comme ici⁷, connaissent une mutation⁸. Cas d'espèce, nécessairement

⁴ Mercedes VOLAIT (dir.), *Le Caire-Alexandrie, architectures européennes, 1850-1950*, Le Caire: Cedej/Ifao, 2001 et « Le Caire de la Belle Epoque », *Qantara*, n° 48, 2003, p. 36-38 ; voir aussi Anne-Claire KERBOEUF, « La restauration de centre-ville du Caire : enjeux sociaux et historiques d'un projet urbain », *Lettre de l'OUCC*, n° 4, avril 2003, p. 8-12, et de façon plus générale, Malak WAHBA et al., « La protection et la gestion du patrimoine des XIX^e et XX^e siècles en Égypte : état des lieux », in Alexandre ABRY et Romeo CARABELLI (dir.), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée*. Paris: Maisonneneuve & Larose, 2005

⁵ Jean-Baptiste MINNAERT et Mercedes VOLAIT, « Héliopolis, création et assimilation d'une ville européenne en Egypte au XX^e siècle », in *Villes rattachées, villes reconfigurées, XVI^e-XX^e siècles*, Denise TURREL (dir.), Tours : PUF, 2003, p. 335-365.

⁶ Voir par exemple Abdelahad SEBTI, « Variations marocaines autour du moment colonial », in François HARTOG et Jacques REVEL (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris: Editions de l'Ehess, 2001, p. 187-197.

⁷ Moustafa BAYOUMI, « Shadows and light : Colonial Modernity and the Grande mosquée de Paris », *The Yale Journal of Criticism*, vol. XIII, n° 2, 2000, p. 267-292.

singulier, la reconnaissance patrimoniale d'Héliopolis éclaire un phénomène de plus générale envergure.

Une ville, des histoires

De la cité elle-même, vaste opération architecturale et urbanistique, complexe dans ses modes opératoires, et d'autant plus féconde sur le plan heuristique que la matière documentaire abonde⁹, il y aurait déjà beaucoup à dire, qu'il s'agisse de la façon dont elle s'est matérialisée dans l'espace, de son peuplement, ou de sa transformation sociale et fonctionnelle dans le temps. Rappelons brièvement qu'Héliopolis est une ville de fondation qui tient sans doute plus du lotissement spéculatif à grande échelle teinté de pittoresque – du « balnéaire de bord de ville » pour reprendre l'expression consacrée due à l'historien d'art François Loyer¹⁰ – que de la cité expérimentale proprement dite ou de la cité-jardin à laquelle elle a été parfois assimilée. Une ville qui possède tout d'abord une histoire belge, qui est, à vrai dire, un peu française aussi. Tout commence en effet lorsqu'un financier belge, Edouard Empain (1852-1929), l'un des bâtisseurs du métro parisien, entreprend de se lancer en 1905, en association avec le Centralien Boghos Nubar (1851-1930), et l'aide de capitaux et d'hommes de l'art français (dont l'architecte Alexandre Marcel (1860-1928)), dans la spéculation foncière à travers la viabilisation de terrains désertiques, à 10 km du Caire, pour y créer une banlieue résidentielle en bout de lignes de tramway – une manière de *commuting neighborhood* à l'instar de Brooklyn

⁸ Voir « Architectures et villes d'Orient (1850-1950) », dossier *Qantara*, n° 48, 2003, p. 30-59 ; Mercedes VOLAIT, « Colonisation, mondialisation et patrimonialisation de l'espace bâti dans le Monde Arabe », in *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Zyad AKL et Michael DAVIE (dir.), Académie libanaise des Beaux-Arts/URBAMA : Beyrouth/Tours, 1999, p. 29-50 ; ID., « Patrimoines partagés » : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIX^e et XX^e siècles en Méditerranée » in *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française*, INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (dir), Paris: Somogy, 2005, p. 115-124.

⁹ Outre les sources exploitées par Robert ILBERT, en particulier les minutes du Conseil d'administration de la société promotrice (*Héliopolis, genèse d'une ville, 1905-1922*, Marseille: CNRS, 1981), la documentation existante comprend les dossiers relatifs aux autorisations de bâtir pour chaque parcelle du domaine loti, soit quelque 10.000 liasses ; pour une première exploitation de ces données, voir Jean-Baptiste MINNAERT et Mercedes VOLAIT, *op. cit.*

¹⁰ Claude MIGNOT, «La Villégiature retrouvée, les réseaux de la recherche», *In Situ* (revue électronique de l'Inventaire général, ministère de la Culture), n°4, mars 2004 (www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/).

Heights, croit savoir un diplomate français¹¹. Démarré à la hâte, le projet évolue considérablement par la suite. Du « chapelet d'oasis » s'étalant du Caire à Suez pensé un temps¹², dans la lignée sans doute de la *Ciudad lineal* imaginée par Arturo Soria y Mata dans les années 1890, le dessein passe à bâtir une « cité de luxe et de loisirs », « une oasis moderne de salubrité et d'agrément », disent les encarts publicitaires, station d'hivernage pour Européens et quartier de plaisance pour les résidents du Caire – une vision américaine à nouveau, mais dérivée cette fois de Coney Island, le centre de divertissement le plus réputé du monde au tournant du XX^e siècle¹³. Un gigantesque Palace de 400 chambres, le « plus vaste du Moyen-Orient », est mis en chantier dès 1906, avec la visée d'en faire un établissement de jeu ; un Luna Park, avec chutes d'eau mises au point par une firme britannique, est ouvert en 1911, moins de dix ans après son auguste aînée new-yorkaise¹⁴, et en dialogue étroit avec le parc d'attractions orientalisant monté à l'Exposition universelle de Liège en 1905.

C'est une ville satellite qui prend en fin de compte forme peu à peu, alors que ses créateurs ont entrepris de s'en désengager : en mars 1912, le baron Empain quitte l'Égypte, et ne reviendra qu'une seule fois en 1927 à Héliopolis, où il est cependant enterré¹⁵ ; installé en 1913 à Paris, Boghos Nubar s'y établit définitivement à l'automne 1914, pour se dédier à la cause nationale arménienne et à l'Union générale arménienne de bienfaisance qu'il a créée en 1906, et qu'absorbe bientôt le soutien à apporter aux victimes du génocide de 1915¹⁶. De son côté, le chantier de la ville ne va pas sans connaître des difficultés, à commencer par de gros désordres constructifs. Une inspection des bâtiments en 1913 montre que la quasi totalité du parc immobilier existant à cette date donne des signes inquiétants de fissuration du gros-

¹¹ Archives diplomatiques, Paris, NS Égypte 83, Lettre de DeFrance à Cruppi, 26 avril 1911, citée par Samir SAUL, *La France et l'Égypte de 1882 à 1914: intérêts économiques et implications politiques*, Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 141.

¹² Pierre TEILHARD DE CHARDIN, *Lettres d'Égypte, 1905-1908*, Aubier: Montaigne, 1963, p. 184-188, lettre du 25 avril 1907.

¹³ Jon STERNGASS, *First Resorts: pursuing pleasure at Saratoga Springs, Newport, and Coney Island*, Baltimore (Md.) : Johns Hopkins University press, 2001, p. 111.

¹⁴ Celui de Coney Island date de 1903 ; *Ibidem*, p. 229. Le Caire, Archives de la Héliopolis Housing and Development Company, Service des plans et dessins, Détail des attractions du Luna-Park (water chute boat), avec tampon de la firme G.A. Lawsha, Londres.

¹⁵ Albert DUCHESNE, « Héliopolis, création d'Edouard Empain en plein désert. Une page de la présence belge en Égypte », *Africa-Tervuren*, vol. XXII, n° 2-3-4, Bruxelles, 1976, p.113-120.

¹⁶ Rouben Paul ADALIAN, *Historical Dictionary of Armenia*, Oxford ; Lanham (Md) : Scarecrow press, 2002, p. 123.

œuvre¹⁷, l'extravagante villa « hindoue » voulue par le baron, ouvrage en béton armé hérissé d'éléments sculptés en porte-à-faux, a elle aussi connu quelques ratés techniques au cours de sa mise en œuvre en 1908 et 1909¹⁸. La ville dans son ensemble semble offrir le spectacle d'une certaine désolation : rues écrasées de chaleur, cafés aux larges terrasses désertes presque tout au long de l'année, constructions donnant la « sensation d'un établissement provisoire », ville bâtie « en décor de théâtre »... Et l'autorisation de jeux n'a pas été obtenue¹⁹.

Architecture et urbanisme

De fait, l'histoire architecturale et urbanistique d'Héliopolis est faite de tâtonnements et d'ajustements résultant d'une conjoncture qui s'avère au départ d'autant moins propice que la bulle spéculative qui s'était formée en Egypte éclate malencontreusement en 1907. L'organisation spatiale de l'opération effectivement réalisée est d'abord fondée sur la séparation des populations sur une base sociale, qui recoupe partiellement une ségrégation ethnique. La pratique du zonage social n'est pas une innovation héliopolitaine. On en connaît des occurrences antérieures (dans les « quartiers neufs » du Caire, à partir des années 1870), et bien sûr nombre d'illustrations ultérieures : les villes nouvelles mises en œuvre à partir des années 1970 dans la région du Grand Caire présentent toutes un découpage des zones d'habitation en secteurs de *low-income*, *middle-income* et *upper-income*²⁰. Le *continuum* est fort à cet égard.

¹⁷ Le Caire, Archives de la Heliopolis Housing and Development Company, Service des plans et dessins, Carte portant mention des bâtiments fissurés depuis 1913, qu'ils souffrent par leurs fondations ou pour des raisons indépendantes du mauvais sol ou des fondations, 10 octobre 1932.

¹⁸ Paris, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, Fonds des Bétons armés Hennebique, 76 IFA, dossier de la villa Empain à Héliopolis, lettre en date du 20 mars 1908.

¹⁹ Emile DESCHAMPS, « Promenades au Caire », *Tour du Monde*, n° 44 du 1^{er} novembre 1913, p. 522.

²⁰ Mercedes VOLAIT, « Making Cairo Modern (1870-1950) : Multiple Models for a "European-style" Urbanism », in *Urbanism - Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Joseph NASR et Mercedes VOLAIT (dir.), Chichester : Wiley-Academy/UK, 2003, p. 17-50 ; François IRETON et Mercedes VOLAIT, *Les villes nouvelles en Egypte*, Le Caire : Cedej, 1985.

Mais le paysage construit de la ville est aussi fait d'inventions typologiques. La plus notable est « la villa à appartements », modèle d'habitation mis au point par le service d'architecture de la société immobilière à l'origine de l'opération (la *Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company*, ci-après H.O.C.), et qui superpose deux ou trois appartements à entrée distincte dans une morphologie de villa. Le succès ne fut pas immédiat – « la villa type 3 est comme toutes ces villas à deux appartements d'une location difficile » signale une correspondance de 1916²¹ – mais ce type d'habitation fut ensuite décliné de multiples manières jusque dans les années 1960²². De façon générale, le service d'architecture de la ville est à l'origine d'une production typologique extrêmement riche (plus de 150 modèles d'habitation mis en œuvre entre 1906 et 1922), dont les moins curieuses ne sont pas les maisons ouvrières qui furent joliment, mais abusivement, dénommées *Garden cities* alors qu'il s'agit de longues barres desservies par des coursives, dans la tradition du logement collectif ouvrier en Grande-Bretagne, parfois agrémentées, il est vrai, de petits jardins privatifs en cour arrière.



1. Maisons ouvrières d'Héliopolis, Augustin Van Arenbergh, architecte, 1906-1907

Source : Louis Magné, *Les affaires belges en Egypte : The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company*, Bruxelles, s.d., p. 19.

²¹ Le Caire, Archives de la Heliopolis Housing and Development Company, Service des constructions particulières, dossier 875, Lettre de Reginald Oakes à Edouard Empain, Janvier 1916.

²² Claudine PIATON et Mercedes VOLAIT, « L'identification d'un ensemble urbain du XX^e siècle en Egypte : Héliopolis, Le Caire », *In Situ*, n°3, 2003.

Héliopolis a été de surcroît l'occasion d'inventions stylistiques, non pas tant à titre de laboratoire expérimental de l'innovation, comme purement l'être d'autres réalisations coloniales²³, que comme lieu d'élaboration d'une modernité moyenne, qui n'est pas sans rappeler le modernisme tempéré de l'architecture d'entre-deux-guerres en France, d'autant plus familière aux architectes d'Héliopolis que certains d'entre eux y ont fait leurs études. Les projets d'un style trop moderne, jugé « outrancier » et « peu agréable à la vue », sont de fait écartés par la société promotrice. Bien qu'expliquant avoir voulu « amener à Héliopolis les principes de l'architecture moderne, mais non d'avant-garde », Charles Ayrout (1905-1961)²⁴, qui y signe une bonne vingtaine de constructions à partir de 1927, se voit ainsi refuser en 1932 un projet au motif que « les formes architecturales semblent trop simples et trop cubiques et donnent plutôt l'impression d'un bâtiment industriel que celle d'une habitation »...²⁵. Cette normalisation et ce contrôle tatillon des constructions, menés dès l'origine, d'abord sur place, puis de 1920 à 1940 par l'intermédiaire de l'agence bruxelloise des architectes Arthur et Charles Verhelle, qui sont chargés d'instruire les projets en conformité avec les cahiers des charges applicables aux terrains à bâtir et sont connus d'ailleurs pour leur patte classicisante²⁶, sont faits au nom, inlassablement invoqué, de « l'esthétique générale de la ville » – élément essentiel de son attractivité, aux yeux de ses promoteurs. Toutes sortes d'autres initiatives sont successivement expérimentées pour capter des résidents et commercialiser le lotissement : slogans accrocheurs, brochures publicitaires, organisation d'évènements festifs (des courses automobiles en 1908, une semaine de l'aviation en février 1910, un carnaval le 2 février 1913²⁷...), installations sportives de haut niveau, concessions foncières quasi gratuites aux institutions confessionnelles et d'enseignement, locations à prix attractifs, facilités de paiement

²³ Jean-Louis COHEN et Monique ELEB, *Casablanca, mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris: Hazan, 1998.

²⁴ Jeanette DEBONO-AYROUT, *Une famille orientale: la chronique des Ayrout*, Paris, 2001, p. 109-130.

²⁵ Le Caire, Archives de la Heliopolis Housing and Development Company, Service des constructions particulières, dossier 910, Note de Verhelle, 10 août 1932 ; Lettre de Charles Ayrout à H.O. C., 16 août 1932.

²⁶ Anne VAN LOO (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique : de 1830 à nos jours*, Anvers : Fonds Mercator, 2003, p. 592-593.

²⁷ Paris, collection particulière, 74 photographies illustrant la construction d'Héliopolis entre 1907 et 1913.

offertes aux particuliers, etc. Le 12 décembre 1907, une petite troupe de publicistes et d'hommes politiques belges et français, emmenés par un Maurice Barrès frais élu à l'Académie française, a même été invitée à grands frais à venir visiter l'oasis en chantier après avoir étreigné *l'Héliopolis*, paquebot qui met désormais Alexandrie à 3 jours de Marseille²⁸. L'opération s'avère toutefois un semi fiasco : quelques impressions paraissent au retour dans la presse, mais Barrès n'écrira rien, hormis quelques lignes dans une feuille locale, *l'Egyptian Mail*, et ne paraît pas avoir gardé un souvenir impérissable de la ville en construction, dont il ne dit mot dans son « cahier d'Egypte »²⁹ – le projet de beau livre sur le pays qui lui est commandé au même moment ne se concrétise pas plus³⁰.

Toutes les trouvailles de « *marketing* » ne portèrent donc pas leurs fruits, mais les pères d'Héliopolis furent à l'évidence ingénieux en la matière. Et si le succès démographique fut finalement au rendez-vous (de 300 résidents recensés en 1909, la cité perdue dans les sables passe à quelque 7 000 habitants dès 1916, 13 365 en 1920, 28 630 en 1930 et plus de 40 000 en 1940³¹), la fortune critique de l'opération fut plus fulgurante encore. Dès décembre 1906, la société foncière The Egyptian Enterprise and Development Company se porte acquéreur de plus de 100 hectares dans la banlieue sud de Beyrouth (au lieu-dit de Cheikh al-Dahra, emplacement actuel d'Ouzai) pour y faire édifier une ville nouvelle à l'instar du projet d'Héliopolis³². Fondée par l'homme d'affaires Nagib Mansour Chakour pacha (1868- après 1927), d'une famille originaire du Mont-Liban établie en Egypte, cette société à forte participation belge est à l'origine de la construction à partir de 1907 d'une autre banlieue-jardin

²⁸ Fernand NEURAY, *Quinze jours en Egypte*, Bruxelles : Vromant, 1908.

²⁹ « Cahier d'Egypte » in *L'œuvre de Maurice Barrès, Mes cahiers, mai 1906 – juin 1908*, Paris : Club de l'honnête homme, 1969, p. 294-349.

³⁰ Bibliothèque nationale de France, Paris, Manuscrits occidentaux, fonds Barrès, Lettre du 18 janvier 1908 du secrétariat d'Empain ; lettres des 12 et 18 mars 1908 de Paul Calvin pour l'éditeur Pierre Lafitte.

³¹ Le Caire, Archives de la Héliopolis Housing and Development Company, Service des archives graphiques, Plan n° 1144^B, Graphique de l'augmentation de la population et des immeubles au Caire et à Héliopolis, Domaines, 13 avril 1932 ; Jacques BESANÇON, « Une banlieue du Caire : Héliopolis », *Revue de Géographie de Lyon*, vol XXXIII, 1958, p. 120-151.

³² Valérie CLERC-HUYBRECHTS, *Les principes d'action de l'urbanisme : le projet Elyssar face aux quartiers irréguliers de Beyrouth*, Doctorat de l'Université de Paris VIII, 2002, p. 206-213. Une inextricable situation foncière empêche le projet de voir le jour, qui est cependant demeurant vivant dans la mémoire locale.

du Caire : Hadâ'iq al-Qubba (Koubbeh Gardens dans les sources contemporaines³³), dont la plupart des constructions – la résidence de Chakour pacha (1910) incluse³⁴ – sont dessinées par l'architecte belge Ernest Jaspar (1876-1940), lui-même impliqué dans le chantier de la cité du Soleil depuis l'origine. En 1912, l'exemple d'Héliopolis – « cette merveilleuse cité destinée à devenir le centre le plus attrayant de la métropole égyptienne » – est convoqué par Luigi Luigi, inspecteur en chef du Génie civil, comme modèle pour les ouvrages à réaliser dans la ville de Tripoli, depuis peu tombée en mains italiennes ; l'ingéniosité prévisionnelle de certains dispositifs intégrant dès l'origine leur future évolution (une large voirie à chaussée rétrécie mais amples trottoirs susceptibles d'être réduits pour faire droit à la circulation) l'impressionne particulièrement³⁵. C'est encore en référence et hommage au projet belge qu'une cité-jardin baptisée Héliopolis voit le jour à Séville à l'occasion de l'expo ibéro-américaine de 1929 : 392 *hoteles* (maisons individuelles) y sont construits pour 5 000 personnes selon 4 différents modèles, qui évoquent directement le type de villa à l'italienne (avec porche à arcades et belvédère à baie triple) qu'on retrouve dans la réalisation égyptienne³⁶. Au même moment, l'architecte égyptien ʿAlī Labīb Gabr (1898-1966), qui enseigne l'architecture à la Faculté des Ingénieurs du Caire, salue la réalisation en ces termes :

« Notre génération a été favorisée en ce qu'elle a trouvé tout un faubourg du Caire construit dans ce style [arabe] ; nous voulons parler d'Héliopolis. ... C'est en 1906, en effet, qu'un groupe de capitalistes a eu l'idée de fonder une banlieue du Caire en style arabe moderne. Ce projet a été couronné de succès, et nous possédons actuellement toute une banlieue, dont les bâtiments procèdent d'une inspiration identique. Il m'est agréable de rendre hommage ici aux architectes qui ont construit cette petite ville : en effet, ces architectes ont créé, en s'inspirant du style ancien, un style nouveau admirable, répondant parfaitement aux exigences modernes. Ce succès est d'autant plus méritoire que nombreux étaient ceux qui le mettaient en doute, croyant que le style arabe ne pouvait être employé que pour les mosquées, de même que nombre d'Européens estiment que le style gothique doit être réservé aux cathédrales et aux églises. »³⁷

³³ Arnold WRIGHT (dir.), *Twentieth century impressions of Egypt*, Londres , 1909, p. 358, 397.

³⁴ Archives d'architecture moderne, Bruxelles, Inventaire des plans de l'architecte Ernest Jaspar, 5 février 1985.

³⁵ Luigi LUIGI, « Le opere pubbliche a Tripoli. Note de viaggio », *Nuova Antologia*, XLVII^e année, vol. 158, fascicule 965, 1^{er} mars 1912, p. 115-143 (ma traduction).

³⁶ Sylvie ASSASSIN, *Séville, l'expo ibéro-américaine, 1929-1930*, Paris : Norma, 1992, p. 179-180.

³⁷ Alī Labīb GABR, « L'architecture contemporaine en Egypte », *L'art vivant*, XVI, n°134, juillet 1930, p. 563-564.

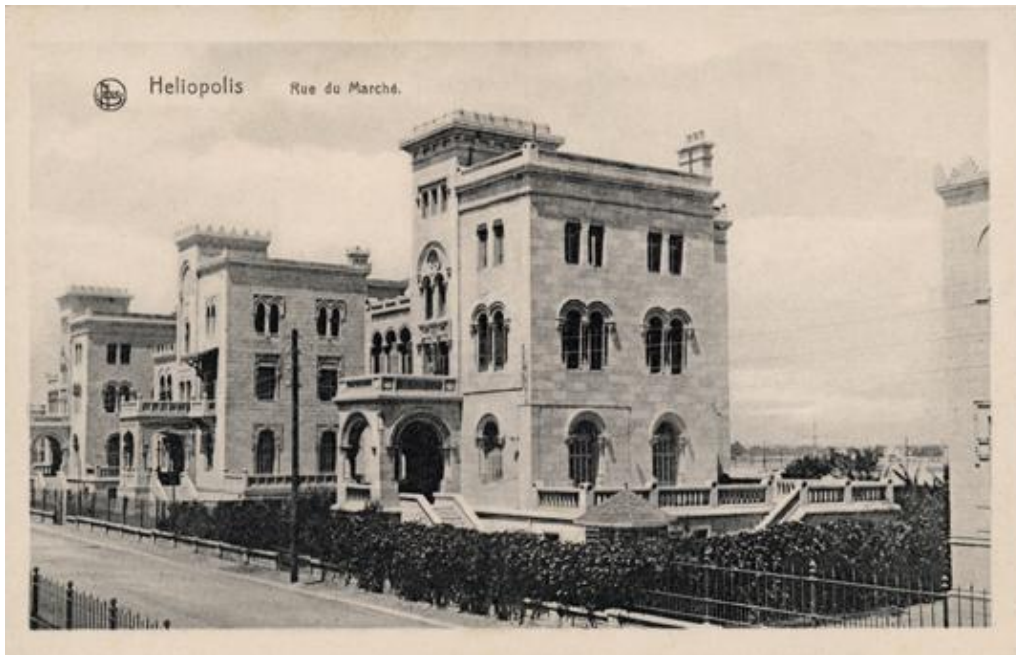
Pour son confrère Mahmûd Sabri Mahbûb, inspecteur des travaux en charge de l'urbanisme au ministère des Travaux publics et auteur d'un plan d'aménagement et d'embellissement du Caire publié en 1935³⁸, il ne fait guère de doute non plus que la plus remarquable entreprise de développement urbain moderne jamais mise en œuvre en Egypte est celle à laquelle la cité satellite d'Héliopolis doit son existence³⁹. Plus près de nous, le critique d'architecture Khaled Adham fait d'Héliopolis une réalisation post-moderne avant la lettre, l'ancêtre en quelque sorte des lotissements sécurisés du grand Caire contemporain, le miroir orientaliste de leur occidentalisme⁴⁰ – le terme d'« américanisme » serait à vrai dire plus approprié ici. Le parallèle peut d'ailleurs être poussé plus loin : en pratique, toutes les opérations immobilières qui ont bourgeonné dans la périphérie du Caire au cours des années 1990 partagent en outre avec Héliopolis l'offre de modèles-types déclinés selon une gamme de vocabulaires stylistiques : la villa « style roman », « arabe » ou « Renaissance italienne » à Héliopolis, l'habitation façon « espagnole », « nubienne » ou « florentine » pour les *compounds* d'aujourd'hui⁴¹ ; les éléments de continuité sont là encore frappants.

³⁸ Mercedes VOLAIT, « Town Planning Schemes for Cairo conceived by Egyptian Planners in the "Liberal Experiment" Period », in *Middle Eastern Cities 1900-1950: Public Spaces and Public Spheres in Transformation*, Jakob SKOVGAARD-PETERSEN (dir.), *Proceedings of the Danish Institute in Damascus*, I - 2001, p. 44-71.

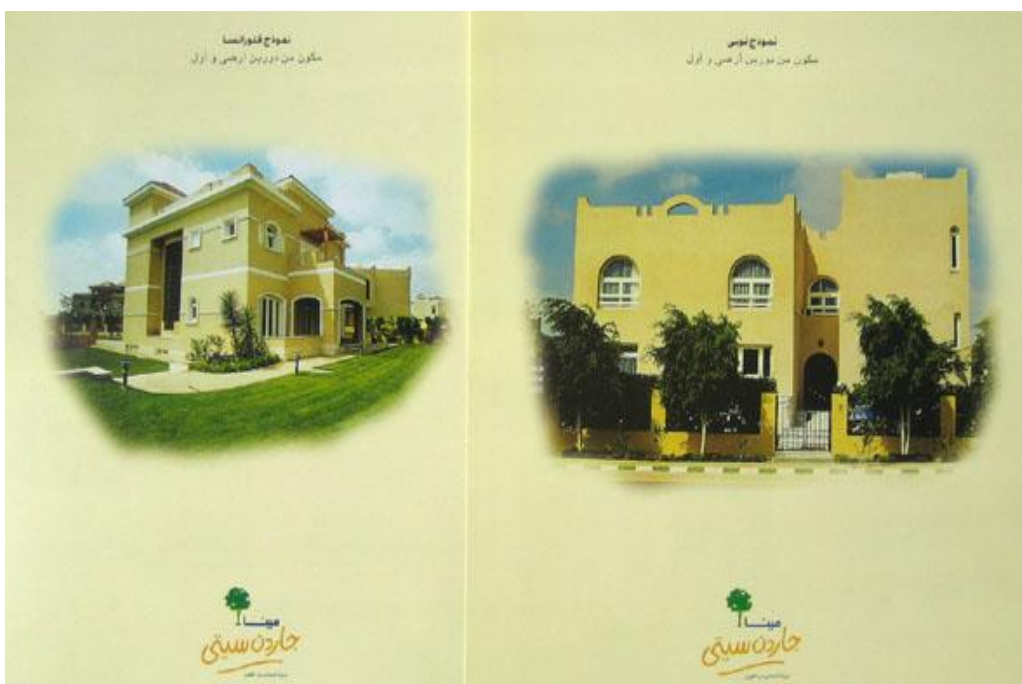
³⁹ M. Sabry MAHBOUB BEY, « Cairo. Some notes on its history, characteristics and town plan », *Journal of the Town Planning Institute*, vol. XXI, 1934/1935, p. 288-302 (p. 294 pour la citation).

⁴⁰ Khaled ADHAM, « Cairo's urban déjà vu : globalization and urban fantasies » in Yasser ELSHESHTAWY (dir.), *Planning Middle Eastern Cities : an urban kaleidoscope in a globalizing world*, Londres : Routledge, 2004, p. 134-168.

⁴¹ Les opérations environnant la ville nouvelle du 6 octobre en livre d'innombrables exemples, à Royal Hills, Mina Garden City, etc.



2. Villas isolées de style « roman » et « arabe », Héliopolis, Augustin Van Arenbergh, architecte, 1907-1908
Paris, collection particulière



3. Villas modèles « Florence » et « Nubien », Mina Garden City, Le Caire, 1998
Source : plaquette de présentation du lotissement

Communautés

L'histoire sociale d'Héliopolis n'est pas moins riche et diverse. L'aspect confessionnel s'impose au premier plan : l'esplanade centrale de la ville est dominée par une basilique latine, érigée en 1911-1913 sur les deniers du baron – ses héritiers en conservent d'ailleurs la propriété aujourd'hui, de même que des locaux de l'évêché élevés à proximité⁴². L'inauguration le 2 juin 1911 par l'Administration des Waqfs de la mosquée dite du marché, aujourd'hui Gamâl al-Dîn al-Afghânî, fait certes d'un lieu de culte musulman le plus ancien édifice religieux de la ville mais elle est suivie de près par la consécration en 1912 de l'église grecque-catholique St-Cyrille. En 1940, la ville compte 14 églises pour 4 mosquées et une synagogue : la répartition parle d'elle-même. Vingt ans plus tôt, une note adressée au siège bruxellois des administrateurs d'Héliopolis précisait que « la communauté copte est l'une des plus nombreuses d'Héliopolis »⁴³. Jusqu'à l'installation en 1936 de la Mission laïque française et l'ouverture l'année suivante d'une école publique égyptienne, l'écrasante majorité des écoles implantées à Héliopolis était en outre constituée de collèges religieux. Pour forcer le trait, on pourrait dire que la banlieue des sables fut conçue et vécue comme une enclave chrétienne – et en premier lieu catholique – en terre d'Islam.

Cette dimension religieuse croise une histoire plus largement cosmopolite, qui met en scène en premier lieu une grosse communauté grecque-catholique, Melkites d'origine damascène ou alépine en particulier qui sont étroitement mêlés depuis le XIX^e siècle aux intérêts belges en Egypte⁴⁴. 129 familles la composent en 1919, soit un peu plus de 10% des Grecs-catholiques du Caire ; dans les années 1970, l'essentiel des *chawwâm* [Levantins] du Caire, Maronites libanais et Syriens grec-orthodoxes inclus, se retrouvent regroupés à Héliopolis⁴⁵. Ils y côtoient des Arméniens, en majorité apostoliques, pour partie orientés sans doute vers Héliopolis par

⁴² Le Caire, Ambassade de Belgique, Rapport relatif à la succession du Baron Empain, le 2 mai 1995.

⁴³ Le Caire, Archives de la Heliopolis Housing and Development Company, Service des constructions particulières, dossier 90, Note du service au siège, 8 mai 1920.

⁴⁴ Via la famille Eid en particulier, en charge de la représentation consulaire belge à partir des années 1850; ILYAS ZAKHURA, *Al-suriyân fî-misr*, 1928, p. 294-298 ; voir aussi Youssef RAHIMLOU, « Aspects de l'expansion belge en Egypte sous le régime d'occupation britannique (1882-1914) », *Civilisations*, vol. XXXVIII, n° 1, p. 101-178.

⁴⁵ Thomas PHILIPP, *The Syrians in Egypt, 1725-1975*, Stuttgart : F. Steiner Verlag, 1985, p. 89.

Boghos Nubar à la suite des massacres de 1915, et bien sûr des Grecs et des Italiens, bien qu'en nombre comparativement moins élevé qu'au Caire ou à Alexandrie. Contre toute attente du fait de l'occupation britannique du pays et l'origine belge du projet, les ressortissants des puissances européennes, Britanniques, Belges ou Français, sont peu présents dans les sources disponibles. Ils apparaissent marginalement dans la documentation relative aux constructions des particuliers (peu furent donc propriétaires à Héliopolis) mais il y a là plus qu'un effet de source : ils n'émergent pas plus des annuaires de résidents. Les quelque 500 noms répertoriés dans celui de 1913 sont plutôt à consonance arabe qu'europpéenne⁴⁶. La banlieue fut, dès l'origine, arabe et égyptienne – à sa manière.

La présence de familles palestiniennes dès les années 1920, puis bien sûr après 1948⁴⁷, vaut d'être signalée. L'histoire de cette « population oubliée »⁴⁸ reste à écrire mais il n'est pas fortuit que l'hôpital du Croissant rouge palestinien se situe à Héliopolis, ou que Yasser Arafat y ait habité – 24bis, rue du baron Empain – alors que, jeune étudiant, il poursuivait en 1950 sous le nom d'Abd al-Ra'ûf Arafât des études d'ingénieur à l'Université du Caire⁴⁹. Le grand mufti de Palestine, Hagg Amin el-Husseini, exilé de Palestine en 1937, y demeura également entre 1946 et 1960⁵⁰. Edward Saïd rappelle la mémoire de son ami Farid Haddad, médecin palestinien d'Héliopolis, à qui l'engagement communiste vaut d'être assassiné dans les geôles nassériennes en 1959⁵¹. L'onomastique héliopolitaine de l'entre-deux-guerres fait aussi bonne place à des familles dont on retrouve le patronyme sur les plaques de noms de rue à Beyrouth – Ackaoui ou Zouain, par exemple ; dès les années 1930, la quasi totalité des mariages maronites du Caire se faisait dans leur église d'Héliopolis⁵². De grands propriétaires terriens lointainement originaires du Hedjaz y élurent domicile dès cette époque, tel Mohamed pacha

⁴⁶ Annuaire en ligne sur www.egy.com.

⁴⁷ Entretiens auprès d'habitants d'Héliopolis, 2004.

⁴⁸ Maha Ahmed DAJANI, *The institutionalization of Palestinian identity in Egypt*, Le Caire : AUC Press, 1986, Cairo papers in social science, vol. 9, monograph 3 ; Lamia Saleh RAEI, *The forgotten population : a case study of Palestinians in Cairo*, Thèse AUC, 1995.

⁴⁹ Le Monde du 28 novembre 2004, article de Michel BOLE-RICHARD.

⁵⁰ J. E. BLATTNER, *Le Mondain Egyptien et du Proche-Orient*, édition de 1959, p. 353.

⁵¹ Edward SAÏD, *Out of Place, a Memoir*, Londres : Granta books, 1999, p. 124.

⁵² Thomas PHILIPP, *op. cit.*, p. 89.

Nafeh (1872- après 1927), ancien membre du *Maglis al-Chûra* (Conseil Législatif), rentier de son état⁵³, commanditaire de plusieurs maisons Art Déco en 1927⁵⁴. En 1953, c'est un diplomate saoudien qui se porte acquéreur de la villa hindoue du baron Empain, dont il partage la propriété l'année suivante avec une famille syrienne⁵⁵. Nombre des plus prestigieuses résidences d'Héliopolis appartiennent aujourd'hui à des personnalités de la Péninsule arabique, parfois attachées de près aux familles régnantes, telle la princesse Su'ad al-Sabbah du Koweït ou la poétesse Maythûn al-Qassimi de l'émirat de Charja.

Pouvoirs

Le passé arabe et égyptien d'Héliopolis tient aussi aux nombreux fonctionnaires qui y ont habité dès l'origine. 400 logements en 1907, 600 en 1920 avaient été édifiés par l'H.O.C. à l'usage exclusif des employés du gouvernement égyptien, des rangs les plus modestes aux plus élevés. L'un des plus illustres et anciens occupants des fameuses villas à dôme érigées par l'H.O.C. dans le cadre du programme de 1907 fut Ahmed Lutfi al-Sayyid (1872-1963), futur recteur de l'Université égyptienne, résident dès 1913 à Héliopolis. Sa nièce, l'historienne Afaf Lutfi al-Sayyid Marsot, fille d'un ancien gouverneur de la province de Gîza, également logé à Héliopolis, a livré un beau témoignage d'une enfance dont elle a gardé le souvenir, pêle-mêle, des promenades quotidiennes à cheval avec son père dans le désert jouxtant la maison, des messes dominicales où l'emmenait une nounou italienne vénérée (« mon père disait qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, que peu importait la manière de le prier et, à ses yeux, plus on en savait sur les autres religions, mieux c'était »), et des soirées estivales au cinéma de plein-air⁵⁶ ».

⁵³ ILYÁS ZAKHKHÛRA, *Kitāb mir'ā al-'asr fī tārikh wa-rusūm kābir al-rijāl bi-Misr*, Le Caire : al-Matba'a al-'Umūmiya, éd. de 1916, p. 303.

⁵⁴ Le Caire, Archives de la Heliopolis Housing and Development Company, Service des constructions particulières, dossier 506.

⁵⁵ Le Caire, Ambassade de Belgique, note de l'Ambassadeur, s.d..

⁵⁶ Afaf LUTFI AL-SAYYID MARSOT, « An Egyptian childhood » in Elizabeth Warnock FERNEA (dir.), *Remembering Childhood in the Middle East : Memoirs from a century of Change*, Le Caire : AUC, 2002, p. 100-111.

L'annuaire de 1913 signale également parmi les résidents égyptiens nombre d'employés des Chemins de fer de l'Etat, des enseignants, des fonctionnaires du ministère des Finances ou des Travaux publics et quelques grands commis : Fathy Zaghloul pacha, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, Abdallah Sfer pacha, contrôleur au service de la Presse du ministère de l'Intérieur ou Anhoury bey, directeur au Contentieux de l'Etat. Une forte présence militaire se développe en outre à partir des années 1930. La proximité des casernes anglaises installées à Manchiyya al-Bakri draine des gradés égyptiens, *liwâ* (général), *qâ'imaqâm* (lieutenant-colonel), ou *bikbâchî* (commandant), vers les terrains à bâtir héliopolitains⁵⁷ ; l'installation des nouveaux locaux de l'Académie militaire aux franges de la ville en 1950 accélère le mouvement. Mais il peut s'agir aussi de résidences secondaires : acquéreur d'un terrain en 1930, l'officier Marzuk Younes est commandant de la police montée d'Alexandrie⁵⁸ – à moins que ce ne soit prévision d'une future affectation ? Les militaires n'étaient pas les seuls à posséder des pied-à-terre à Héliopolis : plusieurs représentants des provinces au Parlement ou au Maglis al-Chûra faisaient de même. Et des ministres y résidaient à part entière, à commencer par Mahmûd Nukrashi pacha (1888-1948), premier ministre à deux reprises après 1945. Le sultan Husayn Kamal y avait fait construire un palais dès 1910 et l'occupa jusqu'à son décès en 1918 ; sa veuve continua à l'habiter par la suite – d'où le nom de palais de la sultane Malek donné au bâtiment.

La décision prise par Hosni Moubarak, lorsqu'il arrive au pouvoir en 1981, d'installer son domicile à Héliopolis⁵⁹, puis les bureaux de la Présidence de la République dans l'ancien Heliopolis Palace Hotel, amplifie encore la dynamique d'attraction du personnel politique et militaire. Nationalisé en 1958, le palace était devenu en 1971 le siège du gouvernement de l'Union des républiques arabes (avec la Syrie et la Libye), fédération quasi morte-née qui laisse cependant son nom à l'édifice, aujourd'hui encore connu comme *Qasr al-Ittihâdiyya* [palais de

⁵⁷ Ils constituent plus de 10 % des personnalités recensées dans le *Who's who* de 1947.

⁵⁸ Le Caire, Archives de l'Héliopolis Housing and Development Company, Service des constructions particulières, dossier 738, acquisition du 28 avril 1930.

⁵⁹ Le projet architectural en est confié à l'architecte Salah Zaytûn en 1984 ; Mercedes VOLAIT, *Architectes et architectures de l'Egypte moderne (1830-1950) : genèse et essor d'une expertise locale*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2005, p. 420.

l'Unité] ou encore comme *Qasr al-Urûba* [palais de l'Arabité]. En 1978, l'édifice repasse dans les mains de la compagnie hôtelière publique Egoth (The Egyptian General Company for Tourism and Hotels) en vue d'une éventuelle nouvelle exploitation commerciale, mais l'année suivante, il est affecté au ministère de l'Équipement avant d'être choisi comme siège de la Présidence de la République, et connaître une rénovation complète après 1985⁶⁰. Dans le sillage de la reconversion des lieux, des logements de fonction sont acquis à proximité, dans le quartier dit autrefois des villas, connu désormais sous le nom de « Kurba » en souvenir de la courbe aiguë que possédait le tracé initial du tramway, pourtant démonté de belle lurette. Le dispositif sécuritaire renforcé entourant certaines résidences de Kurba, et la fébrilité que peut déclencher un passant « armé » d'un simple appareil photographique⁶¹, ne laissent aucun doute sur l'identité de leurs occupants, services en charge de la sécurité présidentielle ou ministres en exercice. Et les exemples de haut-fonctionnaires résidant à Misr al-Gadîda (le nouveau Caire, autre nom d'Héliopolis) abondent⁶². D'une certaine manière, la cité du baron est devenue en quelque sorte le Versailles du Caire.

Consécration patrimoniale

Le dernier volet de sa traversée du siècle est d'ordre patrimonial, avec pour point d'orgue l'acquisition par l'État en mars 2005 de la fameuse villa hindoue du baron Empain aux fins de sa restauration dans les règles de l'art et de son ouverture au public comme équipement culturel. Là encore, l'évènement s'ancre dans une plus longue durée et se trouve à la conjonction de plusieurs mouvements. Le processus de dénaturation architecturale du secteur en est une première facette. Induit par une pression foncière (elle-même générée par une forte croissance démographique) qui pratique une utilisation maximale du sol et des droits à construire, quitte à détourner la réglementation générale de la construction, le phénomène a

⁶⁰ Plaquette de présentation du bâtiment produit par la Présidence de la République, distribuée à l'occasion de la célébration du centenaire d'Héliopolis.

⁶¹ Ainsi que j'ai pu en faire l'expérience à partir de 1997.

⁶² Azza KHATTAB, « The Baron's Grand Experiment : A look back at the history of Heliopolis », *Egypt Today*, Juin 2005, accessible sur www.egypttoday.com.

aussi une dimension institutionnelle et réglementaire. Dès les années 1940, le contrôle esthétique des projets architecturaux des particuliers s'était relâché, sous la pression même des représentants locaux de la compagnie bruxelloise, qui jugeaient trop ambitieux pour l'Égypte les standards exigés. De petites entorses aux dispositions des cahiers des charges commencent à être tolérées ; un système de minoration et de majoration du coût des terrains se met en place. L'instruction des demandes d'autorisation de bâtir perdure tout de même au delà de la nationalisation de l'H.O.C. en 1960 (qui devient l'Heliopolis Housing and Development Company en 1964, société du secteur public), mais sous une forme subvertie puisque le contrôle sert désormais pour l'essentiel à asseoir des transactions financières, en compensation du droit à surélever au delà des plafonds indiqués dans les cahiers des charges ou à implanter des surfaces commerciales dans les rues interdites au commerce – des algorithmes complexes sont utilisés par la jeune société publique pour calculer la contribution réclamée aux propriétaires⁶³. L'effet sur le paysage construit est radical : les surélévations explosent, et se développent sans solution de continuité architecturale, à la différence de ce qui s'était produit jusque-là ; l'expansion des commerces n'est pas moins vertigineuse.

⁶³ Pour un développement de ce point, voir MINNAERT et VOLAIT, *op. cit.*



4. Surélévations à Héliopolis : à gauche, l'immeuble Arabian, construit en 1928, surélevé en 1935, à droite, la villa Damadian, construite en 1908, surélevée en 1968 et aujourd'hui utilisée comme clinique.

Clichés de l'auteur, 1998

En 1991, l'instruction des permis de construire à Héliopolis passe au district, subdivision administrative du gouvernorat du Caire : les freins opposables à la pression foncière paraissent plus ténus encore, les destructions se multiplient, et par suite, les constructions de hauteur. Elles déclenchent, selon la dialectique bien connue du vandalisme et de la conservation, les premières mesures de protection. Celles-ci émanent en premier lieu du gouvernorat : un premier arrêté (n° 39 du 9 mars 1991) interdit la construction d'immeubles en remplacement des villas au Caire ; un second (n° 349 en date du 4 mai 1993) limite les hauteurs à Héliopolis à des immeubles composés d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 6 étages. Sous la présidence de Kamâl al-Ghazûrî, en fonction de 1996 à 1999 et que l'on dit très attentif à la question, le Conseil des ministres édicte une série de décrets limitant les hauteurs dans

certaines quartiers des principales villes égyptiennes afin de protéger leur physionomie – le décret n° 2104 de 1996 concerne spécifiquement Héliopolis et d'autres ensembles réguliers du Caire (Ma'ādī, madīna al-Muqattam)... Les clauses relatives à Héliopolis font l'objet de deux amendements l'année suivante (décrets n° 363 et 500 de 1997) instituant des restrictions plus sévères encore, en matière de hauteur, d'emprise ou de retrait des constructions, sur un large périmètre dérogatoire ; ces dispositions sont inscrites dans la loi générale de la construction, dûment amendée en ce sens en 1998. Afin de leur donner une plus grande force exécutoire, elles sont intégrées dans une ordonnance militaire promulguée la même année (n° 2 de 1998), qui interdit en outre la démolition des villas et palais dans l'ensemble du pays⁶⁴ : l'Etat d'urgence décrété en Egypte en 1958 et qui n'a jamais été levé depuis donne la faculté au premier ministre, qui a rang de gouverneur militaire, de légiférer par ordonnances militaires. Le successeur d'al-Ganzûri, Atef Ebeid, tente en 2000 d'en abroger les dispositions (décret 925 d'avril 2000), au motif qu'elles bloquent l'activité du bâtiment, mais il est amené à faire machine arrière sous la pression des défenseurs du patrimoine. En octobre 2003, Hosni Mubarak décide cependant l'annulation de toutes les ordonnances militaires décrétées à la faveur de l'Etat d'urgence mais qui ne sont pas indispensables au maintien de l'ordre⁶⁵. L'interdiction de démolir les villas a vécu. Le dispositif, pour contournable et éphémère qu'il ait été, a pourtant porté ses fruits : nombre de villas d'Héliopolis ont été réhabilitées au cours de la décennie écoulée et sont devenues des adresses de choix pour la bourgeoisie cairote. Un nouveau segment du marché immobilier s'est ainsi ouvert, même si des bâtiments en attente d'un permis de démolition continuent à être repérables sur le terrain.

Le ministère de la Culture n'a pas été en reste non plus. Par décret du Conseil suprême des Antiquités, 28 bâtiments et fragments de rues à Héliopolis ont été distingués comme éléments de valeur méritant protection (décret n° 2837 du 20 novembre 1996 fondé sur la décision du gouverneur du Caire de produire des inventaires des propriétés gouvernementales, n° 238 de

⁶⁴ Pour le détail de cet empilement réglementaire, voir Malak WAHBA et al., *op. cit.* ; pour une carte du périmètre dérogatoire héliopolitain, MINNAERT et VOLAIT, *op. cit.*

⁶⁵ Yasmine EL-RASHIDI, « Struggles over the vision of Cairo », *al-Ahram weekly*, 23-29 octobre 2003.

1996)⁶⁶. Quatre des classements proposés à divers dates par les inspecteurs des antiquités en charge du secteur ont été entérinés, selon le dispositif en vigueur, par le Conseil des ministres : la Villa hindoue a été instituée comme patrimoine national par décret du Premier ministre n° 1297 du 6 août 1993, sur la base d'un arrêté du ministre de la Culture en date du 30 juin 1987, l'Héliopolis Palace Hotel – rebaptisé palais de l'Arabité (Qasr al-'Urûba) – par le décret du Premier ministre n° 112 du 17 janvier 1997 ; la mosquée du sultan Husayn Kamal, aujourd'hui al-Thawra [de la Révolution], par le décret n° 3835 de 1999, ainsi que son palais, dit de la sultane Malek, qui abrite désormais une école secondaire de jeunes filles, en 2000. La loi n° 117 de 1983 qui régit la protection des antiquités en Egypte n'admet certes comme « antiquités » que des objets mobiliers ou immobiliers vieux de plus de 100 ans, mais son article 2 offre la possibilité de protéger des biens en deçà de cette limite temporelle lorsque l'Etat y trouve un « intérêt national » -- le propriétaire du bien protégé est dans ce cas tenu pour responsable de son devenir et de son intégrité⁶⁷.

Ces classements s'inscrivent plus largement dans le cadre d'une sensibilisation accrue à une définition élargie du patrimoine, intégrant l'architecture des XIX^e et XX^e siècles dite « Belle Epoque », qui s'est traduite à partir de 1996 par la création de commissions du patrimoine (*ligna al-turâth*) au sein des administrations et par la production d'inventaires à vocation patrimoniale. Des listes d'édifices à protéger ont ainsi été constituées à partir de 1998 : liste des quelque 4000 bâtiments à valeur historique ou artistique au Caire, des 1900 villas encore existantes, etc. L'engagement personnel de Suzanne Mubarak en faveur de la préservation du patrimoine architectural et de l'environnement urbain, en particulier à Héliopolis⁶⁸, contraint les grandes administrations concernées (gouvernorat, Culture, Equipement) à se positionner et à faire des propositions. Une coopération technique est proposée à la France en 1997 par le ministère de l'Equipement au sujet de la préservation du patrimoine urbain dans le grand Caire.

⁶⁶ Entretien avec l'ingénieur Nagui, service des constructions particulières de l'Héliopolis Housing and Development Company, en novembre 2003.

⁶⁷ Law n° 117 of the year 1983 concerning the issuance of Antiquities' protection law, published in the *Official Gazette* on August 11th, 1983, p. 13.

⁶⁸ Voir par exemple *al-Ahrâm* du 18 juin 1997, p. 13.

L'étude s'oriente vers l'identification des ressources patrimoniales d'Héliopolis et l'esquisse d'une doctrine d'intervention, donnant priorité à la requalification de l'espace public. Des conclusions, incluant un ensemble de prescriptions, sont remises en 1999⁶⁹. L'équipe française s'engage dès lors dans une enquête historique sur la construction de la ville, exploitant les archives pléthoriques de l'Heliopolis Housing and Development Company. Germe peu à peu l'idée de tirer profit du centenaire de la création de la ville en 2005 pour mieux faire connaître son histoire et son patrimoine ; on sait, depuis Pierre Nora, l'importance du calendrier commémoratif dans la vie contemporaine, y compris pour l'activité intellectuelle⁷⁰, et bien sûr, le statut de « l'évènement. » dans toute activité politique.

Le fort retentissement médiatique obtenu par la question de la dilapidation de l'héritage architectural, en particulier récent, est un autre aspect déterminant de la consécration patrimoniale d'Héliopolis. Mois après mois, des articles au ton de plus en plus critique dénoncent la démolition abusive des anciens palais du Caire et des grandes villes de province, et s'insurgent contre la passivité gouvernementale – il n'est que de feuilleter les archives électroniques de l'hebdomadaire *al-Ahram Weekly* depuis le début des années 1990⁷¹ ou les articles de Samir Raafat⁷² pour s'en convaincre. L'attention journalistique tend à se focaliser sur la villa hindoue du baron Empain, lieu visible et intrigant s'il en est. Situé en bordure et en surplomb de la grande artère menant à l'aéroport du Caire, c'est l'un des premiers « monuments » que voient touristes et visiteurs de passage. Son étrangeté esthétique (le bâtiment est un collage d'emprunts à des monuments indiens) et son abandon (l'édifice est inoccupé depuis 1954), le rendent propice à toutes sortes de légendes ; la tradition orale veut que le palais ait servi à des cérémonies sataniques ou abrite, plus prosaïquement, des rendez-vous galants. De leur côté, les possesseurs de l'extravagante masse de béton armé cherchent

⁶⁹ *Préservation du patrimoine contemporain dans le grand Caire : le cas d'Héliopolis*. Rapport final remis au GOPP, avril 1999, 85 p. (par Jean-Baptiste MINNAERT, Claudine PIATON, Florence TROIN et Mercedes VOLAIT).

⁷⁰ « L'anniversaire est devenu la pierre d'angle de tout programme de travail intellectuel », Pierre NORA, « L'ère de la commémoration », *Les lieux de mémoire*, III. « Les France », vol. 3, Paris : Gallimard, 1992, p. 977-1012.

⁷¹ Sur www.ahram.org.eg/weekly.

⁷² Rassemblés sur www.egy.com.

à réaliser leur avoir. Plusieurs projets de reconversion des lieux sont étudiés. Il est question un temps d'en faire le siège d'une fondation à caractère culturel, en liaison avec la représentation diplomatique européenne et un projet de jumelage entre Bruxelles et Le Caire⁷³. En 2002 d'y installer un hôtel de charme⁷⁴. Très avancé (jusqu'à la promesse de vente), ce dernier projet bute à nouveau sur le coût du terrain, alors valorisé à plus de 1 000 euros le m² (la propriété s'étend sur quelque 2 hectares), et sur sa faible constructibilité (interdiction de démolir la villa, zone de non-bâtisse de 25 m de profondeur en front de parcelle, limitation à 4 étages sur les 80 m suivants...) – sa viabilité économique s'avère impossible à établir. Une violente charge contre les prétentions financières des propriétaires (qui seraient de « 50 millions de dollars » [sic]) et l'inaction gouvernementale paraît dans l'hebdomadaire *al-Mussawar* du 16 avril 2004, et cause quelques remous diplomatiques. La représentation saoudienne goûte peu la mise en cause de concitoyens et le fait savoir. Pour calmer le jeu, le gouvernorat du Caire fait illuminer le bâtiment tous les soirs et entreprend d'arranger les jardins. Dans les mois suivants, une plaque apposée sur la grille d'entrée de la propriété affiche l'identité des propriétaires (les héritiers de Muhammad Bahgat al-Kassim et de Muhammad ʿAlī et ʿAlī ʿAlī Ridā) et les moyens de les contacter.

L'idée d'une commémoration de la création d'Héliopolis en 2005 tend de son côté à se concrétiser. L'adhésion d'une association de résidents (*gamaʿiyya tanmiyya khadimât misr al-gadīda* [association pour le développement des services à Héliopolis], présidée par Nagwa Shoeb) au projet initialement imaginé avec le centre français d'Héliopolis dans le cadre d'un travail sur les « Mémoires héliopolitaines »⁷⁵ et rallié par l'ambassade de Belgique, lance l'organisation des festivités, qui obtiennent le parrainage de Suzanne Mubarak. Le gouvernorat du Caire et le ministère de l'Équipement se doivent dès lors d'en être. La saison

⁷³ Nabila MASSRALI, « A la redécouverte du rêve Empain », *al-Ahram Hebdo* du 31 mai-5 juin 1995.

⁷⁴ Entretien avec Marie-Pierre Brizot et Jean-Christophe Homsy, 12 avril 2002.

⁷⁵ Collecte de récits et de souvenirs sur les lieux majeurs d'Héliopolis, entreprise en 2002 par les stagiaires de l'antenne d'Héliopolis du Centre français de culture et de coopération ; voir *Mémoires héliopolitaines*, sous la direction de François PRADAL, avec des textes de Robert SOLE, May TELMESSANY et Mercedes VOLAIT, Le Caire : Al-Ahram Publishing Press, 2005.

héliopolitaine prend forme peu à peu, au gré des idées et des moyens des uns et des autres, et suscite même une certaine émulation. On s'accorde finalement sur une conférence inaugurale, un ensemble de table-rondes, une exposition de photos sous les arcades de la rue Bagdad, un carnaval d'enfants dans la rue, des concerts à l'air libre ; la cérémonie de lancement est fixée au 5 mai 2005 en présence de Suzanne Mubarak. Un timbre commémoratif doit être émis pour l'occasion. Des travaux de peinture sont exécutés à la hâte par le gouvernorat dans les rues principales, dont les immeubles reçoivent un badigeon homogène et pimpant de couleur crème. Plus original, des caches en métal ajouré sont conçus pour rendre moins visibles les hordes de climatiseurs qui animent habituellement les façades égyptiennes. Des vues anciennes d'Héliopolis sont placardées dans plusieurs rues.



5. Timbre commémoratif du centenaire d'Héliopolis, première émission du 5 mai 2005

Collection de l'auteur

6. Aménagements rue de Bagdad, Héliopolis, mai 2005.

Clichés de l'auteur



Une annonce forte s'impose. Le 15 mars 2005, l'acquisition par l'Etat de la villa, aux termes d'un échange avec des terrains situés dans le quartier de New Cairo (extension du Caire jouxtant Madîna Nasr), fait la une du journal *Akhbâr al-Yawm*. Une nouvelle illumination, flamboyante, de la villa et une réfection totale des jardins avec pose de gazon en plaques et sablage des allées sont réalisées dans l'urgence par l'entreprise Arab Contractors. Le 5 mai 2005, Suzanne Mubarak annonce l'ouverture de la villa au public tous les vendredi dans l'attente d'une restauration à l'identique du bâtiment sur foi d'une étude documentaire poussée. Dès le vendredi suivant, les amateurs se pressent pour visiter la grande carcasse ouverte à plein vent, dont l'essentiel des décors est cependant resté en place. Le 23 juin 2005, à l'occasion de la fête de la musique, 10 à 15 000 jeunes Héliopolitains et Cairotes, avertis par des SMS, se rassemblent dans ses jardins pour assister à un concert gratuit où se succèdent le groupe égyptien West al-Balad (littéralement Centre-ville, jazz oriental) et le chanteur français Sergent Garcia (rythmes latins). L'événement offre l'opportunité de faire exister un nouveau

type « d'espace public », peu usuel dans le paysage égyptien⁷⁶, et a été pensé comme tel par ses organisateurs. De nouvelles activités sont programmées dans la rue à l'automne 2005 par l'association héliopolitaine.



6. « Enfin... une solution pour le palais du « baron », une d'*Akhbâr al-Yawm*, 15 mars 2005 (à gauche).

Affiche et logo du centenaire d'Héliopolis (à droite)

Site d'*Akhbâr al-Yawm* et collection de l'auteur

Les usages pluriels du patrimoine

L'action patrimoniale peut avoir des moteurs variés. L'illustration la plus caricaturale en est la destruction de la seule tour d'Héliopolis, entreprise en 2004 au terme d'un interminable parcours judiciaire. Mise en chantier avec un permis de construire obtenu en 1987 pour une construction de 7 étages, l'édifice pousse en fin de compte jusqu'à 22 étages selon une pratique usuelle qui tire parti d'une régularisation *a posteriori* par le biais du paiement d'une amende pour les étages supplémentaires contrevenant à la législation de la construction. Une

⁷⁶ Sur l'émergence de nouveaux types « d'espace public » en Egypte, voir Mona ABAZA, « Shopping malls, consumer culture and the reshaping of public space in Egypt », *Theory, culture and society*, vol. XVIII, n° 5, 2001, p. 97-122.

première action en justice est cependant intentée par les services du gouvernorat du Caire pour non-conformité au permis déposé et suit son cours. Alors que le gros-œuvre s'achève, le chantier est brutalement interrompu à l'occasion d'une visite du chef d'Etat éthiopien au Caire, lorsque les services de sécurité de la Présidence s'avisent de la vue plongeante obtenue depuis les étages supérieurs de la tour sur les jardins du palais présidentiel. S'ensuit une longue bataille judiciaire, au terme de laquelle un arrêt ordonnant la destruction des étages illégaux est rendu⁷⁷. La décision est mise à exécution sur le champ. En mai 2005, la tour avait d'ores et déjà perdu 7 étages et la démolition se poursuivait, à la grande satisfaction des défenseurs de l'environnement héliopolitain.

Au-delà des hasards de l'impératif sécuritaire, les ressorts politiques de l'intervention patrimoniale font peu de doute. Héliopolis aurait-elle pu devenir un territoire privilégié, soustrait au cours habituel des choses au Caire, au destin commun du bâti historique, si elle n'avait connu une appropriation récente par le pouvoir politique ? La tentation est grande de répondre par la négative, alors même qu'on imagine aisément les bénéfices de distinction, de convenance et d'image qui peuvent être retirés des initiatives patrimoniales qui y ont été mises en œuvre. Pour autant, l'enchaînement des faits ayant mené à la célébration du centenaire d'Héliopolis et à l'acquisition de la villa hindoue, comme les débats publics menés à cette occasion⁷⁸, pointent aussi l'éventail des agendas (médiatique, diplomatique, associatif, cognitif...) qui les ont rendu possibles, et plus encore le caractère décisif de leur interaction et imbrication. Et il est peu probable que sans l'idéal cosmopolite et multiconfessionnel associé à l'histoire de la ville⁷⁹, les énergies aient connu pareille catalysation. La mise au présent de cette mémoire, devenue minoritaire et dissonante dans le contexte actuel égyptien, représente une facette majeure de l'invention patrimoniale d'Héliopolis, qui fait passer d'une certaine manière à l'arrière-plan les qualités de son paysage architectural ou sa genèse coloniale.

⁷⁷ Entretien avec Aly Nur al-Din Nasser, architecte de l'opération, Londres, 21 avril 2003.

⁷⁸ Et en particulier la table-ronde du 6 mai 2005 sur le thème « Héliopolis : des mémoires pour une nouvelle histoire », Centre culturel français d'Héliopolis.

⁷⁹ Rappelé par Suzanne Mubarak dans son allocution du 5 mai 2005 ; voir aussi le supplément de la revue *al-Bayt* consacré par Nabîl CHAWKAT à l'histoire d'Héliopolis (n° de mai 2005).